



Secteur Poste

60 rue Vergniaud

75640 Paris cedex 13

01 40 78 30 87

sec.poste@fo-com.com

<http://www.focom-laposte.fr>

Déclaration préalable pour la CDSP France Services du 6 juillet 2021

Les documents présentés font apparaître clairement que l'activité dans les FS postales se situe bien en dessous de l'ensemble des FS. Pourquoi ? Quelles sont les premières analyses portées par La Poste ?

Pour FO Com, il est évident que ce service public mis en place afin de réduire les inégalités territoriales et d'accès au numérique doit avoir les moyens de fonctionner. L'image de La Poste, déjà trop écornée ne doit pas être encore plus ternie par un accueil au rabais.

Il est donc primordial que les 2 agents affectés sur ce type de missions soient formés et bien formés ainsi que leurs éventuels remplaçants. (FO Com demande donc que les agents présents soient en CDI « Poste », emplois pérennes, et ne soient pas uniquement des intérimaires)

De plus, il s'avère que dans certains territoires, lors des adaptations, jusqu'à 6 agents sont affectés en FS à hauteur de 2 jours par semaine par binôme. Les sujets abordés avec les usagers étant relativement confidentiels, il est à craindre que ce type d'organisation ne participe pas au climat de confiance qui devrait être instauré.

Ce ne sont que des agents motivés, fiers de leur travail et professionnels qui pourront donner envie aux clients de venir et revenir. Il ne faut donc pas que les CCL présents en FS soient la variable d'ajustement des bureaux du secteur souffrant d'absentéisme. Evidemment la reconnaissance passe aussi par la rémunération liée à la formation qualifiante et à la classification en 3-1 (formation qualifiante qui ne semble plus d'actualité depuis plusieurs mois, pourquoi ?).

La formation des encadrants sur les services proposés est bien évidemment aussi nécessaire afin qu'ils puissent épauler mais aussi communiquer auprès des équipes du secteur sur ces services et qui à leur tour, feront la publicité des FS.

Les locaux ainsi que l'amplitude horaire sont des données essentielles pour « booster » la fréquentation. Trop souvent l'exiguïté du mobilier, les 24h d'ouvertures minimum qui devienne la norme, n'incitent pas les clients à venir. Il faut que La Poste cesse de penser « a minima » afin de se donner tous les moyens lui permettant de se placer à la hauteur de ses ambitions.

Enfin, nous tenons à souligner qu'une FS ne peut remplacer un BP. La Poste ne doit pas oublier qu'un client qui entre dans une FS y vient pour un accès au service public. En revanche il n'y trouvera pas le conseil bancaire, les services à destination des professionnels...etc

La FS doit rester un « plus » mais non l'ersatz d'un bureau de poste.

Merci de votre attention.